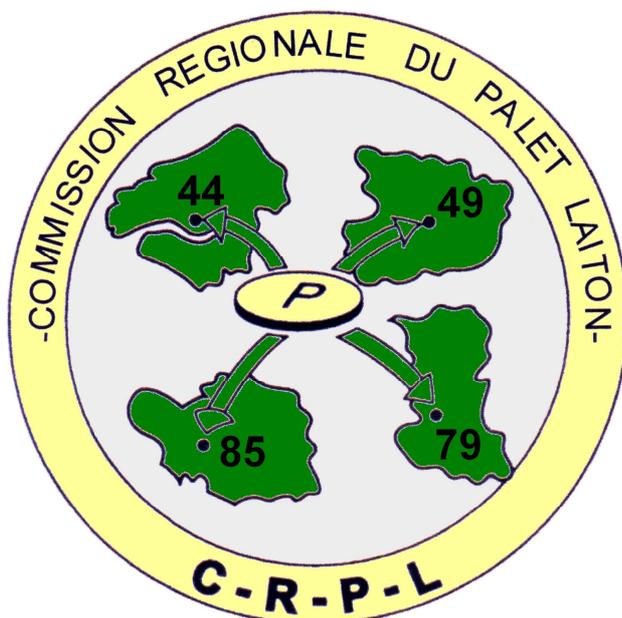


COMMISSION RÉGIONALE PALET LAITON



DOSSIER SPORTIF



Sport en Milieu Rural

SAISON 2019-2020

SOMMAIRE

Composition du bureau de la CRPL :	Page 3
Mot du responsable CRPL - Organigramme du palet	Page 4 - 5
Compte-rendu AG 2019	Page 6
Nouveautés Saison 2019-2020 :	Page 7
Nouveautés Championnat 2019-2020 :	Page 8 - 9
Renseignements sur les clubs :	Page 10
Composition des bureaux :	
- Bazoges en Paillers	Page 11
- Cholet :	Page 12
- Gesté :	Page 13
- Jallais :	Page 14
- La Chapelle Basse Mer :	Page 15
- La Gaubretière :	Page 16
- La Verrie :	Page 17
- Mazières en Mauges :	Page 18
- Nesmy :	Page 19
- St Pierre Des Echaubrognes :	Page 20
- Talmont St Hilaire :	Page 21
- Venansault :	Page 22
Calendrier de la CRPL 2019-2020 :	Page 23 - 24
Palmarès des saisons précédentes :	Page 25
Classement jeunes / féminines championnat 2019-2020 :	Page 26,27 & 28
Exemplaire feuille de match championnat (avec pts jeunes/femmes) :	Page 29
Règlement du championnat 2019-2020 :	Page 30, 31 & 32
Calendrier championnat 2019-2020 :	Page 33, 34 & 35
Exemplaire feuilles de match coupe / challenge :	Page 36
Règlement Coupe Laiton 2019-2020 :	Page 37, 38 & 39
Calendrier Coupe Laiton 2019-2020 :	Page 40
Challenge Interclubs Laiton 2020 :	Page 41 & 42
Liste de concours des clubs laitons :	Page 43
Classement Top 16 :	Page 44 & 45
Feuilles de résultat classement Top 16 :	Page 46
Demande de changement date de championnat :	Page 47
Tutoriel saisie score - Infos CDSMR - Dates importantes :	Page 48

BUREAU CRPL SAISON 2019/2020

CLUB	NOM	PRENOM	ADRESSE	CODE	VILLE	TEL	PORTABLE	E-MAIL	FONCTION
BAZOGES EN PAILLERS	COSSON	David	14, Rue des Oranchères	85130	BAZOGES EN PAILLERS		06 87 22 91 41	jimkstim@orange.fr	
	BARANGER	Anthony	16, Rue des Oranchères	85130	BAZOGES EN PAILLERS		06 31 37 05 97	superboule@sfr.fr	
CHOLET	MERLET	Raphaël	6, rue de la Cayenne	49450	SAIN T ANDRE DE LA MARCHÉ		06 08 41 88 45	rahahael.merlet113@gmail.com	
	GABORIT	Maxime	13, Place de la Loriette - Appart. 4	85290	MORTAGNE SUR SEVRE		06 76 21 64 89	max059@laposte.net	
GESTÉ	JOBARD	Pascal	1 rue des lilias	49600	GESTÉ		06 13 29 64 24	jobard.annie@neuf.fr	
	MARSAULT	Erwann	8 rue des Campanules	49110	MONTREVAULT SUR EVRE		06-09-38-62-16	wany.lourson@hotmail.fr	
JALLAIS	BLOUIN	Mickaël	9 rue des Fougères	49110	LE PIN EN MAUGES	02 41 71 04 11	06 78 65 56 19	blouinmickael@orange.fr	
	BOSSOREILLE	Loïc	Les Carroils	49120	NEUVY EN MAUGES	02 41 55 51 12	06 10 30 39 36	bossoreille.sylvie@orange.fr	
LA CHAPELLE BASSE MER	BARTEAU	Sandie	15, Chemin du Petit Pas	49270	OREE D'ANJOU		06 21 69 20 87	secretairecpl@cdsmr85.com	SECRÉTAIRE
	OGER	Jean-Philippe	La Bretesche La Chapelle basse Mer	44450	DIVATTE SUR LOIRE	02 40 06 31 18	06 77 07 61 49	tresoriercpl@cdsmr85.com	TRÉSORIER
LA GAUBRETIÈRE	MOREAU	Florent	14 rue des vannier	85130	LA GAUBRETIÈRE		06 71 78 21 47	florentmoreau85@hotmail.fr	
	CAILLEAUD	Thierry	23, Rue du Bocage	85130	LA GAUBRETIÈRE	02 51 63 31 45	06 32 59 59 18	cpl@cdsmr85.com	RESPONSABLE C.R.P.L.
LA VERRIE	HERAULT	Thierry	48 Avenue de la Fresnaye	85130	LA VERRIE	02 51 65 40 03	06 89 05 57 89	heraultthierry@orange.fr	
	LEROUX	François	Landemont	85130	LA VERRIE		06 31 59 90 36	francoisleroux88@orange.fr	
MAZIERES EN MAUGES	SUAUDEAU	Sylvain	16, rue de la Chauvelière	79700	MOULINS		06 10 55 49 41	s.suaudeau@free.fr	
	COLLET	Yannick	Beaulieu	49300	CHOLET		06 51 76 96 02	tubix@free.fr	
NESMY	RAYNARD	André	La Merlerie	85310	CHAILLE S/S LES ORMEAUX	02-51-07-64-88			
	MERCIER	Thierry	1 impasse du Fourny	85310	NESMY	02-51-07-35-32	07-85-89-28-51	lynda.mercier0466@orange.fr	
ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	SAUNIER	Jérôme	2, allée Saint Augustin	79250	NUEIL LES AUBIERS	05-49-80-65-89			
	CHARGÉ	Denis	3, rue du Bocage	79360	LA PLAINE		06-62-96-08-49	ddenis.charge@gmail.com	
TALMONT ST HILAIRE	GAZEAU	Laurent	5, rue des Chênes	85430	NIEUL LE DOLENT	02 51 07 93 04	06 76 75 96 24	gabeau.laurent85@orange.fr	
	PLISSONNEAU	Dominique	120, Rue de Casse Jaune	85440	TALMONT SAINT HILAIRE	02 51 20 70 30	06 09 95 01 53	dominique.plissonneau85@orange.fr	
VENANSAULT	METAY	Freddy	10, La Michelière	85000	MOUILLERON LE CAPTIF		06 47 52 35 79	freddymetay@orange.fr	
	CHENEAU	Laurent	2, Allée de Dublin	85190	VENANSAULT		06 21 03 50 94	lausylviche@orange.fr	

Ami(e)s paletistes,

La saison 2019/2020 se prépare. Vous trouverez dans ce dossier sportif toutes les informations nécessaires pour le bon déroulement de celle-ci.

Je vous demanderai de bien prendre note des changements concernant la saisie des résultats en ligne (nouveau 2019/2020) tutos dans les pages suivantes, de la création d'un classement féminin, des nouvelles adresses mail des différents référents CRPL, des changements de règlement de la coupe laiton.



Cette saison nous n'organisons pas d'évènement majeur (Individuel Laiton ou Coupe de France), toutefois je souhaite que chaque club réfléchisse pour un nouveau mode de championnat afin d'intégrer ce que je souhaite vivement de nouveaux clubs.

Ce point sera l'un des sujets principaux de la réunion de février 2020.

Je souhaite la bienvenue à SANDIE BARTEAU à son poste de secrétaire CRPL, je vous demanderai donc de bien vouloir l'aider dans ces différentes tâches en respectant les informations de ce dossier sportif et en répondant aux courriers et mails qu'elle vous fera parvenir en utilisant l'adresse fournie dans ce dossier (pensez à vérifier vos mails indésirables ou SPAM)

Je vous redonne les adresses mails des référents :

- Responsable CRPL (thierry Cailleaud) : crpl@csmr85.com
- Trésorier CRPL (Jean Philippe Oger) : tresoriercrpl@csmr85.com
- Secrétaire CRPL (Sandie Barteau) : secretairecrpl@csmr85.com

Je vous souhaite à tous une bonne saison en espérant vous voir nombreux aux soirées de championnat et aux différents concours.

Sportivement,

Thierry CAILLEAUD
Responsable CRPL
06.32.59.59.18 / crpl@csmr85.com

ORGANIGRAMME DU PALET

F.N.S.M.R.

Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural

www.fnsmr.org

C.R.S.M.R.

Comité Régional du Sport en Milieu Rural des Pays de la Loire > paysdelaloire.sportrural.fr
Comité Régional du Sport en Milieu Rural Nouvelle Aquitaine

C.D.S.M.R.

Comité Départemental du Sport en Milieu Rural

- **Loire-Atlantique** : clubs domiciliés en Loire-Atlantique > 44.sportenmilieurural.fr
- **Maine-et-Loire** : clubs domiciliés en Maine-et-Loire > 49.sportenmilieurural.fr
- **Vendée** : clubs domiciliés en Vendée > www.cdsmr85.com
Pas de clubs de palets en Sarthe et en Mayenne (pas de CDSMR dans le 53)
- **Deux-Sèvres** : clubs domiciliés en Deux-Sèvres > 79.sportural.fr



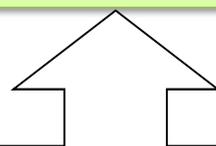
C.R.P.L.

Commission Régionale du Palet
Laiton
Palet Laiton
Responsable : Thierry Cailleaud



12 CLUBS

LA CHAPELLE BASSE MER (44)
CHOLET (49)
GESTE (49)
JALLAIS (49)
MAZIERES EN MAUGES (49)
ST PIERRE DES
ECHAUBROGNES (79)
LA GAUBRETIERE (85)
LA VERRIE (85)
NESMY (85)
TALMONT SAINT HILAIRE (85)
VENANSAULT (85)
BAZOGES EN PAILLERS (85)



C.V.D.P.

Commission Vendéenne du
Palet
Palet Fonte
Responsable : Yvon Meunier



54 CLUBS



C.D.S.P.

Commission Deux-Sévrienne du
Palet
Palet Fonte et Laiton
Responsable : André Landrit



8 CLUBS

Pour tous renseignements :

WWW.LE-PALET.COM

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA
COMMISSION REGIONALE DU PALET LAITON DU 19 AVRIL
2019 A LA ROCHE SUR YON.

Clubs présents : La Gaubretière, Bazoges en Paillers, Cholet, La Chapelle Basse Mer, Nieul Le Dolent, Mazières en Mauges, Nesmy, Talmont Saint Hilaire, Gesté, Venansault, La Verrie, Jallais

Clubs absents : Saint Pierre des Echaubrognes,

Bilan de fin de saison du championnat régional, du championnat jeune, de la coupe et du challenge laiton, et du Top 16 :

- Rappel des différents résultats sportifs.
- Résultats des sondages de fin de saison :
 - Tous les clubs repartent pour la saison 2019-2020 pour le championnat et la coupe.
 - Proposition de modification du système championnat pour la saison 2020-2021
 - Faire 2 poules par secteur
 - Passer de 6 à 5 parties
- Remise des trophées

Préparation de la saison 2019-2020 :

- Signature des licences le samedi 21 septembre 2019 :
 - A 10h à Talmont St Hilaire pour les clubs à l'ouest
 - A 10 h à la Gaubretière pour les clubs à l'est
- Calendrier des différentes soirées de championnat, de coupes et des manifestations CRPL.
- Réunion et assemblée générale dans les locaux de la Roche sur Yon, l'assemblée générale aura lieu le vendredi 24 avril 2020
- Tirage championnat
- Tirage de la coupe
- Mise en place d'un classement féminin pour la saison 2019-2020

Préparation des différentes manifestations organisées par les clubs et la CRPL :

- Interclubs laiton 2020 : le 18 avril 2020 à Venansault
- Individuel Laiton 2020 : le 7 novembre 2020 à Nesmy
- Interclubs laiton 2021 : avril 2021 à la Chapelle Basse Mer
- Coupe de France doublette 2021 : le 24 avril 2021 à la Gaubretière

Rappel certificat médical :

- Un certificat médical sera demandé à chaque joueur de palet pour la saison 2019/2020.
- La licence ne sera pas validée par la CRPL si le certificat médical n'est fourni par le joueur.
- Le certificat médical sera valide pour 3 saisons. A chaque intersaison un questionnaire de santé sera à remplir par les joueurs. L'attestation de renouvellement de licence sera rendue à la CRPL pour validation de la licence.

Le secrétaire de la CRPL
François Hérault

NOUVEAUTÉS SAISON 2019-2020

Championnat laiton :

La saisie des résultats doit être fait par le club recevant sur le site le-palet.com avant le samedi 10h.

Voir tuto en fin de dossier sportif.

Mis en place d'un classement féminin.

Coupe laiton :

Modification Article 12

TARIFS DES LICENCES ET TARIFS ADHÉSION CLUBS 2019/2020

<u>CDSMR 44</u>	<u>CDSMR 49</u>	<u>CDSMR 79</u>	<u>CDSMR 85</u>
16 € la licence palet (8.50 € la licence loisir)	17 € la licence palet (10.50 € la licence loisir)	19 € la licence palet (14.50 € la licence loisir)	18 € la licence palet (11.50 € la licence loisir)
155 € l'adhésion par club	190 € l'adhésion par club	190 € l'adhésion par club	190 € l'adhésion par club + 50 € chèque de caution AG*
<u>CRPL</u>			
19 € pour les frais de matériel (palets, informatique, etc...)			
144 € Caution Challenge Interclubs (Caution restituée en cas de forfait dans les temps)			
+ 50 € chèque de caution AG CRPL*			

- Possibilité de réaliser les paiements par virement
 - Chèque de caution remis si les clubs sont présents à l'AG CDSMR 85 et/ou CRPL.
- + 2 € par licence palet en retard après le jour des signatures le 21/09/2019.

MATERIEL INFORMATIQUE DE LA CRPL

La CRPL s'est doté de matériel informatique : PC portable, imprimante et vidéoprojecteur wi-fi + écran de projection. Ce matériel peut être à votre disposition moyennant une caution de 400€ (pour tous renseignements contacter le bureau de la CRPL).

CHAMPIONNAT 2019 - 2020

Cette saison, 12 clubs participent au Championnat Régional de Palet Laiton sur plomb.
Ce championnat se déroulera en 1 poule unique avec match retour uniquement (les matchs allers ont été disputés lors de la saison 2018-2019).

Communication des résultats Championnat ou Coupe

La communication des résultats doit se faire avant le samedi matin 10 H 30.

Elle peut se faire par sms au **06 21 69 20 87** ou par e-mail à l'adresse suivante :
secretairecrpl@cdsmr85.com

La feuille de match de résultats jeunes et féminins sera à envoyer par SMS en photos au **06 21 69 20 87** ou par e-mail à l'adresse suivante secretairecrpl@cdsmr85.com avant le samedi matin 10h30.

COMMUNICATION DES RESULTATS

Pour le classement féminin et jeune transmettre les résultats par sms et de la feuille par mail par le club recevant.

VEILLER A BIEN RESPECTER LE REGLEMENT (envois des résultats ou e-mail avant 10h30 le samedi, etc...). Pour les changements de date et/ou de lieu, toutes les demandes devront être enregistrées par la C.R.P.L. par e-mail POUR VALIDATION (sauf cas de force majeure : par téléphone).

SI NON RESPECT DU REGLEMENT, DES AMENDES SERONT APPLIQUEES.

RAPPEL DE QUELQUES REGLES A RESPECTER EVOQUEES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CRPL

- Afin de respecter les horaires, les feuilles d'inscription doivent être affichées à partir de 20h10.
- Un coup de sifflet sera donné à la fin de chaque partie, les fumeurs pourront donc aller fumer. Un second coup de sifflet sera donné 5 min après le premier pour lancer la partie suivante. Chaque joueur devra être à sa plaque.

RENSEIGNEMENTS SUR LES CLUBS

N° CLUB	CLUB	LIEU DU CHAMPIONNAT	Personnes à contacter en cas de problèmes lors des soirées championnat		Adresses e-mail	COURRIERS ET RENSEIGNEMENTS	
201	LA GAUBRETTIERE	Salle omnisport au complexe sportif Salle C Rue du stade 85130 LA GAUBRETTIERE	BERTHONNEAU Jérémy LANDREAU Anthony PINEAU Yves	06 18 73 90 24 06 28 18 75 70 06 45 55 15 29	jeremy.berthonneau85@gmail.com landreau.anthonyppeggy@neuf.fr frontact@bronzegaubreteroits.fr ymc.pineau@orange.fr	PINEAU Yves	02 51 91 23 54 06 45 55 15 29
203	BAZOGES EN PAILLERS	Salle du Mottais Rue des Mauges 85130 Bazoges en Pailiers	COSSON David ARNAUD Fabien BARANGER Anthony	06 87 22 91 41 06 28 32 85 20 06 31 37 05 97	finjestim@orange.fr fabien.arnaudine@gmail.com superboule@sfr.fr	ARNAUD Fabien	06 28 32 85 20
204	LA VERRIE	Espace de la Coulée Verte 19 rue de l'Eglise 85130 la Verrie	VIGNERON Guillaume HERAULT François	06 12 32 06 23 06 87 22 26 40	vigneron.guillaume@orange.fr heraultfrancoisv85@orange.fr	VIGNERON Guillaume	06 12 32 06 23
206	LA CHAPELLE BASSE MER	Salle Multiactivité Rue des Acacias La Chapelle Basse Mer 44450 Divaiches sur Loire	ROUZIOU Erwann OGER Jean-Philippe	06 46 72 82 68 06 77 07 61 49	erwann.rouziou@gmail.com jeanphilippeoger@yahoo.fr	ROUZIOU Erwann	06 46 72 82 68
207	GESTE	Salle de tennis de table Rue des Eglantiers 49600 Gestré	GIREAULT Valentin BOITTEAU Hubert	07-86-88-62-97 02-41-56-60-40	valentingireaault@gmail.com	GIREAULT Valentin	07 86 88 62 97
210	JALLAIS	Complexe Sportif et Salle Cathelineau (sur le boulevard)	BOSSOREILLE Loïc AUGEREAU Christophe	06 10 30 39 36 06 60 15 80 02	syvloloic@sfr.fr paletclubjallaisien@gmail.com	AUGEREAU Christophe	02 41 62 11 33 06 60 15 80 02
213	TALMONT ST HILAIRE	Salle Louis Chaigne (près du vieux Château et de l'église) Parking : Place du Château	PLISSONNEAU Dominique GAZEAU Laurent GIRAUD François	06 09 95 01 53 06 76 75 96 24 07 82 61 54 76	dominique.plissonneau85@orange.fr gazeau.laurent85@orange.fr francois.graud70@sfr.fr	COUTAUD CHARLY	07 82 61 54 76
214	NESMY	Salle du tennis de table 85310 Nesmy	RAYNARD Alexandre DUBOST Patrice	06 47 73 52 19 06 72 74 71 62	raynardalex@gmail.com dubospat186@orange.fr	RAYNARD Alexandre	06 47 73 52 19
215	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	Salle omnisport 79700 Saint Pierre des Echaubognes	CHARGE Denis INNOCENT Yves	06 62 96 08 49 06 89 19 50 53	ddenis.charge@hotmail.com yves.innocent@laposte.net	INNOCENT Yves	06 89 19 50 53
218	CHOLET	Salle du Carteron 21, Rue du Carteron (à côté de la Poste et du Commissariat de Police)	MACE Chrystelle MERLET Raphaël	06 99 58 15 85 06 08 41 88 45	chrystellemace@laposte.net raphael.merlet13@gmail.com	GUTTEMOT Véronique	06 84 05 05 10 49300 CHOLET
219	VENANSAULT	Le Palais du P'tit Palet Place de la Billardière 85290 Venansault	CHENEAU Laurent METAY Freddy	06 21 03 50 94 06 47 52 35 79	lausylche@orange.fr freddymetay@orange.fr	METAY Freddy	06 47 52 35 79
220	MAZIERES EN MAUGES	Salle St Jean 12 rue de la Forêt 49280 Mazière en Mauges	GUTBERT DOMINIQUE BRAUD Laurent	06 04 48 30 88 06 38 76 36 70	palet_mazierais@yahoo.fr gub49@orang.fr braud_laurent@yahoo.fr	BRAUD LAURENT	06 38 76 36 70

BUREAU DU CLUB DE CHOLET

<u>FONCTION</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>VILLE</u>	<u>CODE</u>	<u>TEL</u>	<u>PORTABLE</u>	<u>E-MAIL</u>
PRESIDENT	MERLET	Raphaël	6, rue de la Cayenne - Saint André de la Marche	SEVREMOINE	49450		06 08 41 88 45	raphael.merlet13@gmail.com
VICE PRESIDENT								
SECRETAIRE	BILLAUD	Lydia	18, square Emile Littré	CHOLET	49300		06 78 12 86 37	lbilleaud@asptt.com
VICE SECRETAIRE	MACE	Chrystelle	2, rue du Plessis Bourré	CHOLET	49300		06 99 58 15 85	chrystellemace@laposte.net
TRESORIER	MACE	Jean-Pierre	2, rue du Plessis Bourré	CHOLET	49300		06 58 40 13 43	jean.pierre.mace@laposte.net
VICE TRESORIER								
MEMBRE	GUILLEMOT	Véronique	12, allée de Plaisance - Appt 253	CHOLET	49300		06 84 05 05 10	vguillemot49@gmail.com

BUREAU DU CLUB DE GESTE

<u>FONCTION</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>VILLE</u>	<u>CODE</u>	<u>TEL</u>	<u>PORTABLE</u>	<u>E-MAIL</u>
PRESIDENT	MARSAULT	Erwann	8 rue des Campanules	MONTREVAULT SUR EVRE	49110		06 09 38 62 16	wanylourson@hotmail.fr
VICE PRESIDENT	PELE	Cyril	15 rue amadeus mozard	BREAUPREAU	49600		06 65 17 33 48	
SECRETAIRE	JOBARD	Pascal	1 rue des Lilas	GESTE	49600		06 13 29 64 24	jobard.annie@neuf.fr
VICE SECRETAIRE	AUGEREAU	Simon	10 rue beau soleil	GESTE	49600		06 40 97 30 27	
TRESORIER	NIVERAUD	Jerome	5 rue pierre janin	GESTE	49600		06 65 52 69 59	
VICE TRESORIER	LEROUX	Florian	20 rue des mésanges	GESTE	49600		06 29 82 43 85	

BUREAU DU CLUB DE JALLAIS

<u>FONCTION</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>VILLE</u>	<u>CODE</u>	<u>TEL</u>	<u>PORTABLE</u>	<u>E-MAIL</u>
PRESIDENT	BOSSOREILLE	Loïc	Les Carroils	Neuvy en Mauges	49120	02.41.55.51.12	06.10.30.39.36	bossoreille.sylvie@orange.fr
VICE PRESIDENT	PASQUIER	Jérôme	3 rue de Gaudie	Le Pin en Mauges	49110	02.41.71.23.55	06.86.37.41.33	gaelle.poirier@neuf.fr
SECRETAIRE	AUGEREAU	Christophe	1 Chemin des Trois Chênes	Chemillé	49120	02.41.62.11.33	06.60.15.80.02	caugereau@neuf.fr
VICE SECRETAIRE	BANCHEREAU	Mattieu	La Croix d'Enfer	Jallais	49510	02.41.46.74.78	06.68.79.27.08	aurelia.charrier@orange.fr
TRESORIER	FALIGANT	Philippe	La cheptellerie	Jallais	49510	02.41.30.70.87	06.09.28.47.09	earl.cheptellerie@wanadoo.fr
VICE TRESORIER	BAZANTE	Pierrick	Les Chataigniers				07.80.30.64.12	pierrick.bazante@gmail.com
MEMBRE	BLOUIN	Mickaël	9 rue des Fougères	Le Pin en Mauges	49110	02.41.71.04.11	06.78.65.56.19	blouinmickael@orange.fr
MEMBRE	CHOUTEAU	Louis	La Burgevinière	Jallais	49510	02.41.64.10.57	06.50.17.74.44	
MEMBRE	LOISEAU	Benjamin	14b rue St Gilles	Jallais	49510		06.83.39.58.81	paletisteben@gmail.com
MEMBRE	PINEAU	Hervé	Les Ajoncs	Bégrolles en Mauges	49122	02.41.71.01.84	06.81.81.62.88	pineauherve67@gmail.com
MEMBRE	REDUREAU	Patrick	Chantecaille	Le May sur Evre	49122	02.41.63.16.61		redureau.catherine@orange.fr

BUREAU DU CLUB DE LA CHAPELLE BASSE MER

FONCTION	NOM	PRENOM	ADRESSE	VILLE	CODE	TEL	PORTABLE	E-MAIL
PRESIDENT	ROUZIOU	Erwann	30, la Roseraie	Couffé	44521	02 40 96 58 42	06 46 72 82 68	erwann.rouziou@gmail.com
VICE PRESIDENT	BABONNEAU	Pierre	La Haie Bottereau	Le Loroux Bottereau	44430	02 40 03 75 38	06 61 04 49 79	
SECRETAIRE	OGER	Jean-Philippe	La Bretesche - La Chapelle Basse Mer	Divatte-Sur-Loire	44450	02 40 06 31 18	06 77 07 61 49	jeanphilippeoger@yahoo.fr
TRESORIER	JOUBERT	Guillaume	2, Rue des Vignes - Barbachat	Divatte-Sur-Loire	44450	02 40 25 54 55	06 50 20 10 91	guillaumeetmarlene@hotmail.com
VICE TRESORIER	MACE	Antoine	15, Chemin du Petit Pas	Orée d'Anjou	49270		06 81 42 21 65	
Coach sportif	GUIBERT	Emilien	10, Rue du Paradis - La Chapelle Basse Mer	Divatte-Sur-Loire	44450	02 40 98 25 13	06 40 07 22 41	gguibert44@laposte.net
Responsable bar	PIVETEAU	Fabien	21, la Milcendière - La Chapelle Basse Mer	Divatte-Sur-Loire	44450	09 81 64 81 19	06 61 82 71 60	fabien-melanie.piveteau@bbox.fr
Responsable bar adjoint	BABONNEAU	René	54 rue du Soleil Levant - Landemont	Orée d'Anjou	49270	02 40 98 70 21	06 89 50 98 09	renebabonneau@orange.fr
Responsable matériel	AIRIAU	Frédéric	16, impasse Claude Debussy	Le Loroux Bottereau	44430	02 40 71 95 13	06 82 16 55 06	fredairiau@free.fr
Responsable communication	GUIBERT	Didier	43, L'Epine - La Chapelle Basse Mer	Divatte-Sur-Loire	44450	02 40 06 34 24	06 19 05 43 55	didier.guibert@wanadoo.fr
MEMBRE	BABONNEAU	Romain	Lieu-dit L'Ebaudière	La Remaudière	44430		06 61 78 99 73	

BUREAU DU CLUB DE LA GAUBRETIERE

<u>FONCTION</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>CODE</u>	<u>VILLE</u>	<u>TEL</u>	<u>PORTABLE</u>	<u>E-MAIL</u>
PRESIDENT	BERTHONNEAU	JEREMY	14, allée Acher Dubois	85130	LA GAUBRETIERE		06 18 73 90 24	jeremy.berthonneau85@gmail.com
VICE PRESIDENT	LANDREAU	ANTHONY	2, rue des Roches	85130	LA GAUBRETIERE	02 51 66 69 03	06 28 18 75 70	landreau.anthonyetpeggy@neuf.fr
SECRETAIRE	PINEAU	YVES	2, impasse des chardons	85130	LA GAUBRETIERE	02 51 91 23 54	06 45 55 15 29	ymc.pineau@orange.fr
TRESORIER	MOREAU	FLORENT	14, rue des Vanniers	85130	LA GAUBRETIERE	02 51 64 60 34	06 71 78 21 47	florentmoreau85@hotmail.fr
MEMBRE	AUDOUARD	Stéphane	4, Impasse des Dentelliers	85130	LA GAUBRETIERE	02 51 64 00 84	06 23 86 64 89	stephaneadeline19@gmail.com
MEMBRE	BAUDRY	JEAN-PIERRE	10, rue de Boisy	85130	LA GAUBRETIERE	02 51 67 08 02	06 95 20 95 13	jpbaudry85@yahoo.fr
MEMBRE	BOSSARD	MAXIME	13, impasse des Dentelliers	85130	LA GAUBRETIERE		03 83 71 78 35	arnaudeau.estelle@orange.fr
MEMBRE	CAILLEAUD	THIERRY	23, rue du Bocage	85130	LA GAUBRETIERE	02 51 63 31 45	06 32 59 59 18	tkyo@orange.fr
MEMBRE	GELOT	FABRICE	21, rue des Vanniers	85130	LA GAUBRETIERE		06 84 65 21 75	fabricegelot42@orange.fr
MEMBRE	POUPLARD	Serge	8, rue de la Brière	85130	LA GAUBRETIERE	02 51 66 61 56		serge.pouplard@wanadoo.fr
MEMBRE	RAMBEAULT	JACQUES	12, rue de la Brière	85130	LA GAUBRETIERE	02 51 67 32 21	06 31 84 79 50	rambeault.jacques@orange.fr
MEMBRE	RAYMOND	BRUNO	24, rue des Vanniers	85130	LA GAUBRETIERE	09 81 64 12 17	06 60 49 35 44	bruno.raymond@bbox.fr
MEMBRE	SALOUX	CHRISTOPHE	3, rue E: Charrier	85130	LA GAUBRETIERE	02 53 73 92 77	06 22 01 80 09	csaloux44@gmail.com

BUREAU DU CLUB DE LA VERRIE

<u>FONCTION</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>VILLE</u>	<u>CODE</u>	<u>TEL</u>	<u>PORTABLE</u>	<u>E-MAIL</u>
PRESIDENT	HERAULT	Thierry	48 Avenue de la Fresnaye	La Verrie	85130	02 51 65 40 03	06 89 05 57 89	heraultthierry@orange.fr
VICE PRESIDENT	FONTENAEU	Tony	13 rue de la croix du march	La Verrie	85130		06 72 10 17 74	fonteneau.tony@orange.fr
SECRETAIRE	VIGNERON	Guillaume	2 rue des acacias	Saint malo du bois	85590		06 92 32 06 23	vigneron.guillaume@orange.fr
VICE SECRETAIRE	HERAULT	François	26 rue de la lande	La Verrie	85130		06 87 22 26 40	heraultfrancoislv@orange.fr
TRESORIER	RIPOCHE	Jean-Marie	38 rue des marronniers	La Verrie	85130		06 81 86 29 23	j.m.ripoche@wanadoo.fr
VICE TRESORIER	MAJOU	Jérôme		Les brouzils	85260		06 19 50 49 04	
MEMBRE	MAILLAUD	David						
MEMBRE	JEANNIERE	Jean-Claude						
MEMBRE	MARY	Joel						
MEMBRE	LEROUX	François	Landemont	La Verrie	85130		06 31 59 90 36	francoisleroux88@orange.fr

BUREAU DU CLUB DE NESMY

<u>FONCTION</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>VILLE</u>	<u>CODE</u>	<u>TEL</u>	<u>PORTABLE</u>	<u>E-MAIL</u>
PRESIDENT	MERCIER	Thierry	1, Impasse du Fourny	NESMY	85310		07 84 39 91 42	thierry.mercier@mairienesmy.fr
VICE PRESIDENT	RAYNARD	André	316, La Merlerie	CHAILLE SOUS LES ORMEAUX	85310	02 51 07 64 98		andreaynard53@gmail.fr
SECRETAIRE	RAYNARD	Patrice	1, Impasse des Peupliers	LA CHAIZE LE VICOMTE	85310	02 51 05 80 90	06 88 62 21 73	
VICE SECRETAIRE	RAYNARD	Alexandre	L'Inaudière	CHAILLE SOUS LES ORMEAUX	85310		06 47 73 52 19	raynardalex@gmail.com
TRESORIER	GIRARDEAU	Bruno	14, Rue de la Fontaine	NESMY	85310	02 51 07 61 87	06 08 97 31 05	
VICE TRESORIER	DUBOST	Patrice	13, Rue Abbé Sireau	NESMY	85310	02 51 09 90 17	06 72 74 71 62	dubostpa186@orange.fr

BUREAU DU CLUB DE SAINT PIERRE DES ECHAUBROGNES

<u>FONCTION</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>VILLE</u>	<u>CODE</u>	<u>TEL</u>	<u>PORTABLE</u>	<u>E-MAIL</u>
PRESIDENT	CHARGE	Denis	3 rue du bocage	LA PLAINE	49 360		06 62 96 08 49	ddenis.charge@hotmail.com
VICE PRESIDENT								
SECRETAIRE	INNOCENT	Yves	2 rue des Charmes	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	79700		06 89 19 50 53	yves.innocent@laposte.net
VICE SECRETAIRE								
TRESORIER	AUTHY	Olivier	15 rue des souris	YZERNAY	49 360		06 47 13 71 94	authyolivier@orange.fr
VICE TRESORIER								
P entrainement et ma	PASQUIER	Ronan	La touche manoir	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	79 700		07 83 38 04 48	passro79@gmail.com
RESP BUVETTE	SAUNIER	Jérôme	2 allée st augustin	NUEIL LES AUBIERS	79250		06 49 80 65 89	karelle.saunier@orange.fr
ESP MENAGE, ACHA	FROGER	Luc	7 rue du bocage	LA PLAINE	49 360		06 40 07 45 28	
RESP MENAGE ACHA	CHIRON	Jean-françois	La sallée	LA PLAINE	49 360	02 41 55 95 49		

BUREAU DU CLUB DE TALMONT SAINT HILAIRE

<u>FONCTION</u>	<u>NOM</u>	<u>PRENOM</u>	<u>ADRESSE</u>	<u>VILLE</u>	<u>CODE</u>	<u>TEL</u>	<u>PORTABLE</u>	<u>E-MAIL</u>
PRESIDENT	plissonneau	dominique	120 rue de casse jaune	talmont s t h ilaire	85440	02 51 20 70 30	06 09 95 01 53	dominique,plissonneau85@orange,fr
VICE PRESIDENT	audeon	sebastien	1312 la luctiere	grosbreuil	85440		06 27 35 82 20	sebastien,audeon@orange,fr
SECRETAIRE	gélineau	wilfried	12 rue des primevères	la chapelle achard	85150		06 31 62 54 51	wilfried,gelineau@orange,fr
VICE SECRETAIRE	Gazeau	laurent	5 rue des chenes	nieul le dolent	85430	02 51 07 93 04	06 76 75 96 24	gazeau,laurent85@orange,fr
TRESORIER	Chaillou	michel	route du bois jaulin	talmont s t h ilaire	85440		06 16 87 83 64	
VICE TRESORIER	herbert	jean marc	357 rue des marais	talmont st hilaire	85440	02 51 90 65 86	07 83 35 58 85	
MEMBRE	giraud	françois	47 la petite boule	st foy	85150	02 51 96 44 70	06 12 18 70 40	fracois,giraud70@sfr,fr

BUREAU DU CLUB DE VENANSAULT

FONCTION	NOM	PRENOM	ADRESSE	VILLE	CODE	TEL	PORTABLE	E-MAIL
PRESIDENT	CHENEAU	LAURENT	2, allée de Dublin	VENANSAULT	85190		06 21 03 50 94	lausyl.che@orange.fr
VICE PRESIDENT	METAY	FREDDY	10, la Michelière	MOUILLERON LE CAPTIF	85000		06 47 52 35 79	freddymetay@orange.fr
SECRETAIRE								
VICE SECRETAIRE								
TRESORIER	TEILLET	CLAUDE		VENANSAULT	85190		06 73 97 39 05	claudeteillet96@gmail.com
VICE TRESORIER	CHENEAU	LAURENT						
MEMBRE	MARSAUD	GEORGES		VENANSAULT	85190	02 51 48 19 85		gb.marsaud85@gmail.com
MEMBRE	CHENEAU	SERGE	18, rue des Tulipes	VENANSAULT	85190	02 51 07 32 94		serge.cheneau0209@orange.fr
MEMBRE	ROBIN	JEROME		VENANSAULT	85190		06 80 78 08 75	ikkoven85190@gmail.com
MEMBRE	THOMAS	HILAIRE	l'Embretière	LES CLOUZEUX			06 25 23 26 64	hilaire.thomas0332@orange.fr
MEMBRE	CHAIGNEAU	ERIC		VENANSAULT	85190		06 41 80 41 39	chaigneau.eric065@gmail.com
MEMBRE	SZCZYRBA	PASCAL		LE POIRE SUR VIE			07 80 54 34 89	szczyrbapascal720@gmail.com
MEMBRE	NEAU	AGAPIT		AIZENAY	85190		06 10 67 57 24	

BUREAU DU CLUB DE MAZIERE EN MAUGES

FONCTION	NOM	PRENOM	ADRESSE	VILLE	CODE	TEL	PORTABLE	E-MAIL
PRESIDENT	GUIBERT	Dominique	9 allée des mésanges	MAZIERE EN MAUGES	49280		06 04 48 30 88	guib49@orange.fr
VICE PRESIDENT								
SECRETAIRE	BROSSEAUD	Severine						
VICE SECRETAIRE	BRAUD	Laurent	18 rue de la fougerine	CHOLET	49300		06 38 76 36 70	braud_laurent@yahoo.fr
TRESORIER	COLLET	Yannick						
VICE TRESORIER								
MEMBRE	MOULIN	Jean rene	13 rue de douet	CHOLET	49300		06 78 77 56 45	moulinclaudie@free.fr
MEMBRE	THOMAS	Aurelie						
MEMBRE	SUAUDEAU	Sylvain	16 rue de la chauvelière	MOULINS	79700		06 10 55 49 41	s.suaudeau@free.fr
MEMBRE	PAVAGEAU	Florian	La Fregeolière	TREMENTINES	49340		06 68 79 00 27	florian-pavageau@hotmail.fr
MEMBRE								
MEMBRE								
MEMBRE								
MEMBRE								
MEMBRE								
MEMBRE								
MEMBRE								

Calendrier 2019-2020

Août		Septembre		Octobre		Novembre		Décembre	
1	J		1 D		1 M		1 V		1 D
2	V		2 L		2 M		2 S		2 L
3	S		3 M		3 J		3 D		3 M
4	D		4 M		4 V		4 L		4 M
5	L		5 J		5 S	Bazoges en Palmiers en trinlette	5 M		5 J
6	M		6 V		6 D		6 M		6 V
7	M		7 S		7 L		7 J		7 S
8	J		8 D		8 M		8 V	4ème journée	8 D
9	V		9 L		9 M		9 S	Individuel fonte	9 L
10	S		10 M		10 J		10 D		10 M
11	D		11 M		11 V	2ème journée venansaur en doublette 3 palets	11 L		11 M
12	L		12 J		12 S		12 M		12 J
13	M		13 V		13 D		13 M		13 V
14	M		14 S		14 L		14 J		14 S
15	J		15 D		15 M		15 V	Talmont en doublette ??	15 D
16	V		16 L		16 M		16 S		16 L
17	S		17 M		17 J		17 D		17 M
18	D		18 M		18 V		18 L		18 M
19	L		19 J		19 S		19 M		19 J
20	M		20 V		20 D		20 M		20 V
21	M		21 S	Signature des licences	21 L		21 J		21 S
22	J		22 D		22 M		22 V	5ème journée	22 D
23	V		23 L		23 M		23 S		23 L
24	S		24 M		24 J		24 D		24 M
25	D		25 M		25 V	3ème journée	25 L		25 M
26	L		26 J		26 S	La Verrie en triplete à 14H30	26 M		26 J
27	M		27 V	Journée 1	27 D		27 M		27 V
28	M		28 S		28 L		28 J		28 S
29	J		29 D		29 M		29 V	1er tour de Coupe Laiton	29 D
30	V		30 L		30 M		30 S		30 L
31	S				31 J				31 M

Janvier			Février			Mars			Avril			Mai		
1	M		1	S	Gesté en doublette à 3 palets	1	D		1	M		1	V	
2	J		2	D		2	L		2	J		2	S	Coupe France Fonte
3	V		3	L		3	M		3	V	Finale de Coupe et Challenge laiton (lieu à définir)	3	D	
4	S		4	M		4	M		4	S		4	L	
5	D		5	M		5	J		5	D		5	M	
6	L		6	J		6	V	10ème journée	6	L		6	M	
7	M		7	V		7	S	Jallais en doublette	7	M		7	J	
8	M		8	S		8	D		8	M		8	V	
9	J		9	D		9	L		9	J		9	S	
10	V	7ème journée	10	L		10	M		10	V		10	D	
11	S	La Gaubretiere en doublette	11	M		11	M		11	S		11	L	
12	D		12	M		12	J		12	D		12	M	
13	L		13	J		13	V		13	L		13	M	
14	M		14	V	9ème journée	14	S	Mazières en Mauges en doublette	14	M		14	J	
15	M		15	S	Réunion CRPL à La Roche sur Yon	15	D		15	M		15	V	
16	J		16	D		16	L		16	J		16	S	
17	V	2ème tour de Coupe Laiton	17	L		17	M		17	V		17	D	
18	S		18	M		18	M		18	S	Interclubs	18	L	
19	D		19	M		19	J		19	D		19	M	
20	L		20	J		20	V	11ème journée	20	L		20	M	
21	M		21	V	1/2 finale de Coupe et Challenge Laiton	21	S		21	M		21	J	
22	M		22	S		22	D		22	M		22	V	
23	J		23	D		23	L		23	J		23	S	
24	V		24	L		24	M		24	V	Assemblée générale à la Roche sur Yon	24	D	
25	S	La Chapelle Basse Mer en doublette	25	M		25	M		25	S		25	L	
26	D		26	M		26	J		26	D		26	M	
27	L		27	J		27	V		27	L		27	M	
28	M		28	V		28	S		28	M		28	J	
29	M		29	S		29	D		29	M		29	V	
30	J					30	L		30	J		30	S	
31	V	8ème journée				31	M					31	D	

CHAMPIONNAT PALET LAITON

SAISONS	1ère DIVISION		2ème DIVISION		3ème DIVISION	
	1er	2ème	1er	2ème	1er	2ème
1993 / 1994	LA VERRIE	MAULEON				
1994 / 1995	MAULEON	LA VERRIE				
1995 / 1996	MAULEON	LA VERRIE				
1996 / 1997	MAULEON	LA VERRIE				
1997 / 1998	LA VERRIE	LA GAUBRETIERE				
1998 / 1999	LA VERRIE	LA GAUBRETIERE				
1999 / 2000	MAULEON	LA GAUBRETIERE				
2000 / 2001	JALLAIS	MAULEON				
2001 / 2002	MAULEON	LA GAUBRETIERE				
2002 / 2003	MAULEON	LA GAUBRETIERE				
2003 / 2004	JALLAIS	MAULEON	GESTE	MOUZILLON		
2004 / 2005	JALLAIS	MAULEON	LA CHAPELLE BASSE MER	LA VERRIE		
2005 / 2006	JALLAIS	MOUZILLON	LA GAUBRETIERE	TORFOU		
2006 / 2007	JALLAIS	MOUZILLON	MAULEON	GESTE		
2007 / 2008	JALLAIS	MOUZILLON	LA VERRIE	LA CHAPELLE BASSE MER	CHOLET	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES
2008 / 2009	JALLAIS	MOUZILLON	CHOLET	MAULEON		
2009 / 2010	MOUZILLON	JALLAIS	LA GAUBRETIERE	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES		
2010 / 2011	MOUZILLON	JALLAIS	LE POIRE SUR VIE	LA CHAPELLE BASSE MER		
2011 / 2012	JALLAIS	MOUZILLON	LA VERRIE	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES		
2012 / 2013	JALLAIS	LA VERRIE	MOUZILLON	CHOLET	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	LA CHAPELLE BASSE MER
2013 / 2014	JALLAIS	MOUZILLON				
2014 / 2015	JALLAIS	LA VERRIE				
2015 / 2016	LA VERRIE	JALLAIS				
2016 / 2017	JALLAIS	LA GAUBRETIERE				
2017 / 2018	LA VERRIE	JALLAIS				
2018 / 2019	JALLAIS	LA CHAPELLE BASSE MER				

CHALLENGE INTER-CLUB LAITON

SAISONS	1er	2ème	3ème
2002 / 2003	GESTE	JALLAIS	MAULEON
2003 / 2004	GESTE	MOUZILLON	MAULEON
2004 / 2005	MOUZILLON	GESTE	JALLAIS
2005 / 2006	MOUZILLON	JALLAIS	LA VERRIE
2006 / 2007	MOUZILLON	MAULEON	LA VERRIE
2007 / 2008	CHOLET	MOUZILLON	GESTE
2008 / 2009	JALLAIS	MOUZILLON	GESTE
2009 / 2010	MOUZILLON	GESTE	CHOLET
2010 / 2011	JALLAIS	LA GAUBRETIERE	MOUZILLON
2011 / 2012	JALLAIS	MOUZILLON	LA VERRIE
2012 / 2013	JALLAIS	LA GAUBRETIERE	MOUZILLON
2013 / 2014	JALLAIS	MOUZILLON	VENANSULT
2014 / 2015	LA GAUBRETIERE	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	JALLAIS
2015 / 2016	MOUZILLON	JALLAIS	TALMONT ST HILAIRE
2016 / 2017	LA GAUBRETIERE	MOUZILLON	JALLAIS
2017 / 2018	LA VERRIE	JALLAIS	VENANSULT
2018 / 2019	LA VERRIE	JALLAIS	LA GAUBRETIERE

COUPE LAITON

SAISONS	Vainqueur	Finaliste
2005 / 2006	JALLAIS	GESTE
2006 / 2007	JALLAIS	LA VERRIE
2007 / 2008	MOUZILLON	CHOLET
2008 / 2009	JALLAIS	MOUZILLON
2009 / 2010	MOUZILLON	JALLAIS
2010 / 2011	MOUZILLON	GESTE
2011 / 2012	LA VERRIE	JALLAIS
2012 / 2013	JALLAIS	LA GAUBRETIERE
2013 / 2014	MOUZILLON	JALLAIS
2014 / 2015	LA VERRIE	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES
2015 / 2016	JALLAIS	LA VERRIE
2016 / 2017	JALLAIS	LA VERRIE
2017 / 2018	JALLAIS	LA VERRIE
2018 / 2019	JALLAIS	GESTE

CHALLENGE LAITON

SAISONS	Vainqueur	Finaliste
2008 / 2009	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	LE POIRE SUR VIE
2009 / 2010	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	LA CHAPELLE BASSE MER
2010 / 2011	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	LE POIRE SUR VIE
2011 / 2012	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	LA GAUBRETIERE
2012 / 2013	LA CHAPELLE BASSE MER	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES
2013 / 2014	VENANSULT	MAZIERES EN MAUGES
2014 / 2015	JALLAIS	VENANSULT
2015 / 2016	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	CHOLET
2016 / 2017	TALMONT SAINT HILAIRE	LA CHAPELLE BASSE MER
2017 / 2018	BAZOGES EN PAILLERS	MAZIERES EN MAUGES
2018 / 2019	VENANSULT	MAZIERES EN MAUGES

CHAMPIONNAT 2019 - 2020

CLASSEMENT JEUNES

Comme la saison dernière, un classement pour les jeunes de moins de 18 ans (à la signature des licences), va être mis en place. Lors de la saison 2017-2018, 18 jeunes ont participé.

Résultats de la saison dernière

CLASSEMENT JEUNES CHAMPIONNAT LAITON SAISON 2018-2019

CLAS	NOM	PRENOM	DATE NAIS	CLUB	TOTAL
1	GUIBERT	Steven	31/07/2004	BAZOGES EN PAILLIERS	243
2	OLIVIER	Evan	10/07/2007	MAZIERE EN MAUGE	208
3	COSSON	Jimmy	12/02/2003	BAZOGES EN PAILLIERS	154
4	MOREAU	Adrien	30/09/2000	LA CHAPELLE BASSE MER	153
5	SACHOT	Paul		BAZOGES EN PAILLIERS	124

En début de saison, chaque club recevra la liste des joueurs de leur club qui sont concernés par ce classement (jeunes de -18 ans au 22/09/2018).

Lors de chaque soirée de championnat, les clubs devront indiqués le nombre de points que chaque jeune à marqués sur la feuille prévue à cet effet ou sur la feuille de match (chaque jeune devra cocher la case avant son nom et indiquer le total de ces points dans la case après son nom, voir exemple feuille suivante).

RAPPEL DES POINTS :

RESULTAT	POINTS
0 - 1 - 2	0
3 - 4 - 5	1
6 - 7 - 8	2
9 - 10	3
11	5
Exempt	5

Par exemple : un jeune qui remporte ces six rencontres marque 30 points.

Un jeune exempt marque 5 pts

Cette feuille de résultats classement jeunes sera à faire parvenir avec la feuille de match. A l'issue du championnat laiton, le classement sera effectué. En fin de saison, tous les jeunes ayant au moins une participation, auront une récompense lors de l'assemblée générale.

**MERCI A TOUS LES CLUBS DE BIEN SUIVRE CE CLASSEMENT,
IL A POUR BUT DE MOTIVER LES JEUNES.**

BONNE CHANCE A TOUS LES JEUNES PALETISTES

CLASSEMENT JEUNES ET FEMMES SAISON 2019-2020

DATE :

N° JOURNEE :

MATCH :

CLUB A :

	NOM / Prénom	1ère Partie	2ème Partie	3ème Partie	4ème Partie	5ème Partie	6ème Partie	TOTAL
JEUNES								
FEMMES								

CLUB B :

	NOM / Prénom	1ère Partie	2ème Partie	3ème Partie	4ème Partie	5ème Partie	6ème Partie	TOTAL
JEUNES								
FEMMES								

CHAMPIONNAT 2019 - 2020

CLASSEMENT FEMININES

CLAS	NOM	PRENOM	DATE NAIS	CLUB	TOTAL
1					
2					
3					
4					
5					

En début de saison, chaque club recevra la liste des joueurs de leur club qui sont concernés par ce classement.

Lors de chaque soirée de championnat, les clubs devront indiqués le nombre de points que chaque féminines à marqués sur la feuille prévue à cet effet ou sur la feuille de match (chaque féminine devra cocher la case avant son nom et indiquer le total de ces points dans la case après son nom, voir exemple feuille suivante).

RAPPEL DES POINTS :

RESULTATS	POINTS
0-1-2	0
3-4-5	1
6-7-8	2
9-10	3
11	5
EXEMPT	5

Par exemple : une féminine qui remporte ces six rencontres marque 30 points.

Une féminine exempt marque 5 pts

Cette feuille de résultats classement féminin sera à faire parvenir avec la feuille de match. A l'issue du championnat laiton, le classement sera effectué. En fin de saison, toute les féminines ayant au moins une participation, auront une récompense lors de l'assemblée générale.

**MERCI A TOUS LES CLUBS DE BIEN SUIVRE CE CLASSEMENT,
IL A POUR BUT DE MOTIVER LES FEMMES.**

BONNE CHANCE A TOUTES LES FEMININES PALETISTES

CHAMPIONNAT RÉGIONAL LAITON SAISON 2019-2020

DATE :

DIVISION : 1^{ère}

FEUILLE DE TIRAGE :

Exemple : 24 / 38

A	N°	NOM / PRENOM	Pts jeunes / femmes
	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
	21		
	22		
	23		
	24		
	25		
	26		
	27		
	28		
	29		
	30		
	31		
	32		
	33		
	34		
	35		
	36		
	37		
	38		
	39		
	40		
	41		
	42		
	43		
	44		
	45		

JOUEURS

A :

CLUB : A (Jrs)	
PARTIE	RESULTAT
1	
2	
3	
4	
5	
6	
TOTAL	
BONUS	
PENALITES	
TOTAL	

B :

CLUB : B (Jrs)	
PARTIE	RESULTAT
1	
2	
3	
4	
5	
6	
TOTAL	
BONUS	
PENALITES	
TOTAL	

A Vous pouvez donner au verso vos
remarques ou réserves...

Nom et Signature du responsable du club A :

B Vous pouvez donner au verso vos
remarques ou réserves...

Nom et Signature du responsable du club B :

BAREME POINTS CHAMPIONNAT

RESULTAT	POINTS
0 - 1 - 2	0
3 - 4 - 5	1
6 - 7 - 8	2
9 - 10	3
11	5

B	N°	NOM / PRENOM	Pts jeunes
	1		
	2		
	3		
	4		
	5		
	6		
	7		
	8		
	9		
	10		
	11		
	12		
	13		
	14		
	15		
	16		
	17		
	18		
	19		
	20		
	21		
	22		
	23		
	24		
	25		
	26		
	27		
	28		
	29		
	30		
	31		
	32		
	33		
	34		
	35		
	36		
	37		
	38		
	39		
	40		
	41		
	42		
	43		
	44		
	45		

JOUEURS

REGLEMENT DU CHAMPIONNAT

PALET LAITON

SAISON 2019-2020

ARTICLE 1 :

Un responsable de chaque club est désigné pour la table de marque pour tout le match. Ces deux personnes sont les seules autorisées à être derrière la table de marque. Chaque club est tenu de fournir un responsable à chaque match de championnat, celui-ci devra obligatoirement inscrire son nom et signer la feuille de match.

ARTICLE 2 :

Les inscriptions des joueurs sont prises de 20 H à 20 H 35. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Il est formellement interdit d'inscrire des joueurs qui ne sont pas présents dans la salle.

Lorsqu'un joueur est présent dans la salle et qu'il oublie de s'inscrire, les feuilles de tirage doivent être refaites en accord avec les responsables de chaque club (sa présence doit être avérée).

Si un joueur est inscrit 2 fois et qu'on s'en aperçoit après le tirage des parties, on supprime son 2ème N° et le joueur qui aurait dû jouer avec joue tout seul avec 2 palets.

ARTICLE 3 :

Chaque club ou entente doit présenter un minimum de 20 licences lors des signatures pour participer au championnat. Les clubs doivent présenter des licences en règle, à savoir tamponnées par le **C.D.S.M.R. - Section Palet** avant le 30 novembre de la saison en cours. Un supplément de 2 € par licence sera demandé pour toute adhésion après la date des signatures et jusqu'au 30 novembre de la saison en cours.

ARTICLE 4 :

Chaque club doit présenter un minimum de **16** joueurs à chaque match. Dans le cas où un club présenterait moins de 16 joueurs, le match doit se jouer.

Dans ce cas, une pénalité de **5 points / joueur / match** sera appliquée.

Cette pénalité devra être soustraite au score du club le moins nombreux.

ARTICLE 5 :

Dans le cas, où une équipe se trouve en nombre impair, le joueur seul pourra jouer contre 1 joueur de l'équipe adverse mais seulement avec 3 palets (en appliquant le même règlement que les joueurs en doublette).

ARTICLE 6 :

De 20 H 35 à 20 H 45, les deux responsables doivent établir les feuilles de parties suivant les tableaux fournis par la C.R.P.L. La 1ère feuille de tirage doit être affichée pendant un délai de 5 min. Si aucune contestation n'a lieu, effectuer les 5 autres tirages. La feuille de match doit être complétée au fur et à mesure des parties et visible de tous. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Toute anomalie vue sur les feuilles devra être signalé à la C.R.P.L.

ARTICLE 7 :

Les feuilles de tirage sont " indiscutables " quel que soit le mode (par feuille ou informatique).

ARTICLE 8 :

Un match de championnat se déroule en **6 PARTIES DE 11 POINTS**.

ARTICLE 9 :

Pour un bon déroulement des parties, il faut se référer au règlement de la **C.D.S.M.R. - Section Palet**.

ARTICLE 10 :

Le jet du "maître" doit avoir lieu à 20 H 45. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Le 1^{er} coup de sifflet sera donné à 20h45. Celui-ci annonce le début du match.. Les joueurs auront 5 minutes pour se rendre à la plaque. Un 2nd coup de sifflet sera donné à 20h50 pour débiter la partie. Il en sera de même pour les autres parties. Un coup de sifflet annoncera la fin de la partie. Les joueurs auront 5 minutes pour se rendre à la plaque. Un 2nd coup de sifflet sera donné pour débiter la partie.

ARTICLE 11 :

Le décompte des points par parties se fait d'après le barème suivant :

- Partie gagnée : **5 pts.**
- Partie perdue de 9 à 10 pts : **3 pts.**
- Partie perdue de 6 à 8 pts : **2 pts.**
- Partie perdue de 3 à 5 pts : **1 pt.**
- Partie perdue de 0 à 2 pts : **0 pt.**

Le décompte des points pour le match se fait d'après le barème suivant :

- Match gagné avec la victoire sur la plaque: **4 pts.**
- Match gagné sans la victoire sur la plaque: **3 pts.**
- Match nul: **2 pts.**
- Match perdu avec la victoire sur la plaque : **2 pts.**
- Match perdu sans la victoire sur la plaque : **1 pt.**
- Forfait : **0 pt.**

Dans ce cas, le club **non forfait** marquera un score de **100 pts à 0 pt**. Le club **forfait** marquera un score de **0 pt à 100 pts**.

Pour effectuer le classement, il sera d'abord tenu compte du nombre de points, puis du Point-Avéral général (entre toutes les équipes), puis du Point-Avéral particulier, puis du nombre de points "pour" marqués par le club.

ARTICLE 12 :

Pour tout joueur supplémentaire, un bonus de **3 pts / joueur / match** sera appliqué. Les points de bonus seront limités à 30 points maximum.

Dans le cas où **une des 2 équipes** présenterai moins de **16 joueurs**, seuls seront comptabilisés les joueurs à partir du **17^{ème} joueur**.

ARTICLE 13 :

Les matchs de championnat ont lieu le vendredi soir sauf accord entre les deux clubs concernés.

ARTICLE 14 :

Départ d'un joueur en cours de partie : 2 cas possibles :

- **Personne d'astreinte ou motif valable (maladie, etc...) :**

=> le joueur restant finit la partie avec ses 2 palets.

=> le joueur absent est remplacé par un exempt s'il y en a.

=> 2 joueurs de la même doublette s'en vont en même temps : l'autre doublette gagne 11 au score de la doublette absente lors de l'arrêt de la partie.

- **Personne absente sans motif valable (ébriété, fâchée, etc...) :**

=> le joueur restant finit la partie avec ses 2 palets.

=> le joueur absent ne sera pas remplacé pendant les autres parties.

- Remplacement par un exempt : prendre le dernier exempt de la liste.

- Si la personne absente revient, elle reprend sa place à la partie suivante.

- Une partie est considérée comme commencée dès le coup de sifflet. Donc, si l'absence est constatée avant le coup de sifflet, on prend directement un exempt. Il en est de même lors du retour de la personne absente.

ARTICLE 15 :

En cas de modification de la date ou du lieu prévu d'un match, les deux clubs doivent prévenir la **C.R.P.L.** au moins 15 jours avant la date fixée par la **C.R.P.L.** ou au moins 15 jours avant la nouvelle date si celle-ci est prévue avant l'ancienne date. **Il est impératif de remplir les feuilles de modification de championnat.**

Dans la mesure du possible, il est préférable d'avancer la date du match.

ARTICLE 16 :

Tout match reporté devra avoir lieu dans les 15 jours suivant la date prévue par la **C.R.P.L** dans la limite du possible.

ARTICLE 17 :

En cas d'intempérie (neige, verglas, etc....), le match sera reporté à une date ultérieure.

ARTICLE 18 :

Tarif " conseillé " des consommations pour le championnat :

- | | |
|---------------------------|---------------------------------|
| - Consommation au verre : | - Consommation à la bouteille : |
| - Vin : 0.6 € | - Bière : 1.20 € |
| - Cidre : 0.6 € | - Jus de fruit : 1.20 € |
| - Bière : 0.6 € | |
| - Jus de fruit : 0.6 € | - Sandwich : 1.20 € |
| - Vin chaud : 0.6 € | |
| - Café : 0.6 € | |

ARTICLE 19 :

Des trophées seront remis en fin de saison lors de l'assemblée générale aux meilleurs clubs présents.

ARTICLE 20 :

Tout litige ou réclamation sera examinée par la **C.R.P.L**.

ARTICLE 21 :

Les résultats jeunes et féminines ainsi que leurs feuilles de match devront être communiqués par téléphone, sms ou e-mail le samedi matin avant **10 H 00** par le club recevant : **06-21-69-20-87** ou **secretairecrpl@csmr85.com**. Les feuilles de matchs ne seront plus envoyées par courrier.

ARTICLE 22 :

Liste des amendes :

- Coup de téléphone et feuilles des jeunes et féminines après 10 H 30 : 10 €
- **Non saisie des résultats avant le samedi 10H : 10€**
- Absence à l'assemblée générale : Encaissement du chèque de caution de 50 €
- Forfait d'un match : 2 configurations :
- Forfait jusqu'à la veille du match : 100 € (90€ pour le club et 10 € pour la CRPL)
- Forfait le jour du match : 200 € (190 € pour le club et 10 € pour la CRPL)
- Forfait général en cours de saison : 150 €

NOTA : Les membres de la C.R.P.L ne peuvent représenter leur club lors de l'Assemblée Générale.

NOTA :

Le règlement pourra subir toutes modifications susceptibles d'en améliorer la compréhension, la clarté et l'application.

Le présent règlement ne fait pas état :

- Des mesures disciplinaires à l'encontre des joueurs perturbateurs.
- Du règlement administratif.
- Des assurances.
- Des problèmes de mutation de joueurs.

Après expérimentation du nouveau règlement sur la saison 2017/2018, celui-ci a été voté et validé lors de l'assemblée générale du 28 avril 2018.

Le bureau de la C.R.P.L.

CHAMPIONNAT PALET LAITON 2019-2020

1^{ère} Journée

vendredi 27 septembre 2019

RESULTATS

LA CHAPELLE BASSE MER	<input type="checkbox"/>	JALLAIS	<input type="checkbox"/>	LA GAUBRETIERE	<input type="checkbox"/>	LA VERRIE	<input type="checkbox"/>
TALMONT ST HILAIRE	<input type="checkbox"/>	MAZIERES EN MAUGES	<input type="checkbox"/>	ENTENTE NESMY NIEUL LE DOLENT	<input type="checkbox"/>	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	<input type="checkbox"/>
VENANSAULT	<input type="checkbox"/>	GESTE	<input type="checkbox"/>	CHOLET	<input type="checkbox"/>	BAZOGES EN PAILLERS	<input type="checkbox"/>

0

2^{ème} Journée

vendredi 11 octobre 2019

RESULTATS

JALLAIS	<input type="checkbox"/>	TALMONT ST HILAIRE	<input type="checkbox"/>	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	<input type="checkbox"/>	GESTE	<input type="checkbox"/>
BAZOGES EN PAILLERS	<input type="checkbox"/>	LA CHAPELLE BASSE MER	<input type="checkbox"/>	LA VERRIE	<input type="checkbox"/>	VENANSAULT	<input type="checkbox"/>
ENTENTE NESMY NIEUL LE DOLENT	<input type="checkbox"/>	CHOLET	<input type="checkbox"/>	MAZIERES EN MAUGES	<input type="checkbox"/>	LA GAUBRETIERE	<input type="checkbox"/>

3^{ème} Journée

vendredi 25 octobre 2019

RESULTATS

GESTE	<input type="checkbox"/>	LA VERRIE	<input type="checkbox"/>	VENANSAULT	<input type="checkbox"/>	MAZIERES EN MAUGES	<input type="checkbox"/>
LA CHAPELLE BASSE MER	<input type="checkbox"/>	ENTENTE NESMY NIEUL LE DOLENT	<input type="checkbox"/>	CHOLET	<input type="checkbox"/>	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	<input type="checkbox"/>
TALMONT ST HILAIRE	<input type="checkbox"/>	BAZOGES EN PAILLERS	<input type="checkbox"/>	LA GAUBRETIERE	<input type="checkbox"/>	JALLAIS	<input type="checkbox"/>

4^{ème} Journée

vendredi 8 novembre 2019

RESULTATS

JALLAIS	<input type="checkbox"/>	VENANSAULT	<input type="checkbox"/>	BAZOGES EN PAILLERS	<input type="checkbox"/>	LA GAUBRETIERE	<input type="checkbox"/>
CHOLET	<input type="checkbox"/>	LA CHAPELLE BASSE MER	<input type="checkbox"/>	MAZIERES EN MAUGES	<input type="checkbox"/>	GESTE	<input type="checkbox"/>
ENTENTE NESMY NIEUL LE DOLENT	<input type="checkbox"/>	TALMONT ST HILAIRE	<input type="checkbox"/>	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	<input type="checkbox"/>	LA VERRIE	<input type="checkbox"/>

CHAMPIONNAT PALET LAITON 2019-2020

5^{ème} Journée

vendredi 22 novembre 2019

RESULTATS

GESTE	<input type="checkbox"/>	JALLAIS	<input type="checkbox"/>	VENANSAULT	<input type="checkbox"/>	BAZOGES EN PAILLERS	<input type="checkbox"/>
LA CHAPELLE BASSE MER	<input type="checkbox"/>	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	<input type="checkbox"/>	LA GAUBRETIERE	<input type="checkbox"/>	ENTENTE NESMY NIEUL LE DOLENT	<input type="checkbox"/>
LA VERRIE	<input type="checkbox"/>	MAZIERES EN MAUGES	<input type="checkbox"/>	TALMONT ST HILAIRE	<input type="checkbox"/>	CHOLET	<input type="checkbox"/>

6^{ème} Journée

vendredi 13 décembre 2019

RESULTATS

LA CHAPELLE BASSE MER	<input type="checkbox"/>	TALMONT ST HILAIRE	<input type="checkbox"/>	ENTENTE NESMY NIEUL LE DOLENT	<input type="checkbox"/>	VENANSAULT	<input type="checkbox"/>
JALLAIS	<input type="checkbox"/>	LA VERRIE	<input type="checkbox"/>	BAZOGES EN PAILLERS	<input type="checkbox"/>	GESTE	<input type="checkbox"/>
CHOLET	<input type="checkbox"/>	LA GAUBRETIERE	<input type="checkbox"/>	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	<input type="checkbox"/>	MAZIERES EN MAUGES	<input type="checkbox"/>

7^{ème} Journée

vendredi 10 janvier 2020

RESULTATS

GESTE	<input type="checkbox"/>	ENTENTE NESMY NIEUL LE DOLENT	<input type="checkbox"/>	MAZIERES EN MAUGES	<input type="checkbox"/>	JALLAIS	<input type="checkbox"/>
TALMONT ST HILAIRE	<input type="checkbox"/>	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	<input type="checkbox"/>	LA GAUBRETIERE	<input type="checkbox"/>	LA CHAPELLE BASSE MER	<input type="checkbox"/>
LA VERRIE	<input type="checkbox"/>	BAZOGES EN PAILLERS	<input type="checkbox"/>	VENANSAULT	<input type="checkbox"/>	CHOLET	<input type="checkbox"/>

8^{ème} Journée

vendredi 31 janvier 2020

RESULTATS

LA CHAPELLE BASSE MER	<input type="checkbox"/>	VENANSAULT	<input type="checkbox"/>	CHOLET	<input type="checkbox"/>	GESTE	<input type="checkbox"/>
TALMONT ST HILAIRE	<input type="checkbox"/>	LA GAUBRETIERE	<input type="checkbox"/>	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	<input type="checkbox"/>	JALLAIS	<input type="checkbox"/>
ENTENTE NESMY NIEUL LE DOLENT	<input type="checkbox"/>	LA VERRIE	<input type="checkbox"/>	BAZOGES EN PAILLERS	<input type="checkbox"/>	MAZIERES EN MAUGES	<input type="checkbox"/>

CHAMPIONNAT PALET LAITON 2019-2020

9^{ème} Journée

vendredi 14 février 2020

RESULTATS

GESTE	<input type="checkbox"/>	LA CHAPELLE BASSE MER	<input type="checkbox"/>		MAZIERES EN MAUGES	<input type="checkbox"/>	ENTENTE NESMY NIEUL LE DOLENT	<input type="checkbox"/>
JALLAIS	<input type="checkbox"/>	BAZOGES EN PAILLERS	<input type="checkbox"/>		LA GAUBRETIERE	<input type="checkbox"/>	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	<input type="checkbox"/>
LA VERRIE	<input type="checkbox"/>	CHOLET	<input type="checkbox"/>		VENANSAULT	<input type="checkbox"/>	TALMONT ST HILAIRE	<input type="checkbox"/>

10^{ème} Journée

vendredi 6 mars 2020

RESULTATS

LA CHAPELLE BASSE MER	<input type="checkbox"/>	LA VERRIE	<input type="checkbox"/>		ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	<input type="checkbox"/>	BAZOGES EN PAILLERS	<input type="checkbox"/>
TALMONT ST HILAIRE	<input type="checkbox"/>	GESTE	<input type="checkbox"/>		CHOLET	<input type="checkbox"/>	MAZIERES EN MAUGES	<input type="checkbox"/>
LA GAUBRETIERE	<input type="checkbox"/>	VENANSAULT	<input type="checkbox"/>		ENTENTE NESMY NIEUL LE DOLENT	<input type="checkbox"/>	JALLAIS	<input type="checkbox"/>

11^{ère} Journée

vendredi 20 mars 2020

RESULTATS

GESTE	<input type="checkbox"/>	LA GAUBRETIERE	<input type="checkbox"/>		BAZOGES EN PAILLERS	<input type="checkbox"/>	ENTENTE NESMY NIEUL LE DOLENT	<input type="checkbox"/>
JALLAIS	<input type="checkbox"/>	CHOLET	<input type="checkbox"/>		VENANSAULT	<input type="checkbox"/>	ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	<input type="checkbox"/>
MAZIERES EN MAUGES	<input type="checkbox"/>	LA CHAPELLE BASSE MER	<input type="checkbox"/>		LA VERRIE	<input type="checkbox"/>	TALMONT ST HILAIRE	<input type="checkbox"/>

COUPE et CHALLENGE LAITON SAISON 2019-2020

DATE :

DIVISION : 1^{ère}

FEUILLE DE TIRAGE :

A	
N°	NOM / PRENOM
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
	JOUEURS

A :

CLUB : A (Jrs)

PARTIE	RESULTAT
1	
2	
3	
4	
5	
6	
TOTAL	
BONUS	
PENALITES	
TOTAL	

B :

CLUB : B (Jrs)

PARTIE	RESULTAT
1	
2	
3	
4	
5	
6	
TOTAL	
BONUS	
PENALITES	
TOTAL	

A Vous pouvez donner au verso vos remarques ou réserves...
 Nom et Signature du responsable du club A :

B Vous pouvez donner au verso vos remarques ou réserves...
 Nom et Signature du responsable du club B :

BAREME POINTS COUPE LAITON

RESULTAT	POINTS
0 - 1 - 2	0
3 - 4 - 5	1
6 - 7 - 8	2
9 - 10	3
11 - 12	4
13	6

B	
N°	NOM / PRENOM
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	
21	
22	
23	
24	
25	
	JOUEURS

REGLEMENT DE LA COUPE LAITON

SAISON 2019-2020

ARTICLE 1 :

Un responsable de chaque club est désigné pour la table de marque pour tout le match. Ces deux personnes sont les seules autorisées à être derrière la table de marque. Chaque club est tenu de fournir un responsable à chaque match de coupe, celui-ci devra obligatoirement inscrire son nom et signer la feuille de match.

ARTICLE 2 :

Les inscriptions des joueurs sont prises de 20 H à 20 H 35. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min.

Il est formellement interdit d'inscrire des joueurs qui ne sont pas présents dans la salle.

Dès que le tirage est commencé, aucune inscription ne peut être acceptée.

Le contrôle des licences peut être effectué pendant toute la durée du match jusqu'à la validation des résultats.

La Coupe Laiton est une compétition à élimination directe. Le vainqueur passe au tour suivant.

- La Coupe Laiton se joue en doublette formée indissociable pour tout le tour de coupe (chaque club est libre de former ces doublettes comme il le désire).
- 5 parties par rencontre
- 3 palets par joueur et parties en 13 points

ARTICLE 3 :

Chaque club ou entente doit présenter un minimum de 20 licences lors des signatures pour participer au championnat. Les clubs doivent présenter des licences en règle, à savoir tamponnées par le **C.D.S.M.R. - Section Palet** avant le 30 novembre de la saison en cours. Un supplément de 2 € par licence sera demandé pour toute adhésion après la date des signatures et jusqu'au 30 novembre de la saison en cours.

ARTICLE 4 :

Chaque club ou entente doit présenter un minimum de **16** joueurs à chaque match. Dans le cas où un club présenterait moins de 16 joueurs, le match doit se jouer.

Dans ce cas, une pénalité de **5 points / joueur / match** sera appliquée.

Cette pénalité devra s'additionner au score du club ayant le plus de joueurs.

Le nombre d'équipes minimum pour un match de coupe est fixé à six. Si le nombre est inférieur le match sera déclaré forfait mais sera joué.

Un club qui se présente avec un nombre de joueurs impairs, le joueur se trouvant tout seul pourra jouer mais seulement avec 4 palets et pour toutes les parties.

ARTICLE 5 :

De 20 H 35 à 20 H 45, les deux responsables doivent établir les 5 feuilles de parties suivant les tableaux fournis par la **C.R.P.L.** Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Toute anomalie vue sur les feuilles devra être signalé à la **C.R.P.L.**

ARTICLE 6 :

Les feuilles de tirage sont " indiscutables " quel que soit le mode (par feuille ou informatique).

ARTICLE 7 :

Un match de Coupe Laiton se déroule en **5 parties de 13 points**. En cas d'égalité à la cinquième partie, une sixième partie sera jouée en prenant le tirage de la sixième partie. **Si les deux clubs ne se sont pas départagés à la fin de la sixième partie, le match sera rejoué à une date ultérieure (avant le tour suivant) chez le club s'étant déplacé. »**

ARTICLE 8 :

Les perdants du 1^{er} Tour de Coupe Laiton seront repêchés dans un challenge «Challenge de Coupe Laiton » Le règlement du Challenge de Coupe Laiton est identique au règlement de la Coupe Laiton.

A l'issue du 2^{ème} tour et si nécessaire, il sera procédé à un repêchage par tirage au sort pour avoir le nombre nécessaire d'équipes au bon déroulement de la coupe ou du challenge.

ARTICLE 9 :

Pour un bon déroulement des parties, il faut se référer au règlement de la **C.D.S.M.R. - Section Palet**.

ARTICLE 10:

Le jet du "maître" doit avoir lieu à 20 H 45. Au-delà de 60 Km de déplacement, ces horaires sont reculés de 15 min. Le 1^{er} coup de sifflet sera donné à 20h45. Celui-ci annonce le début du match.. Les joueurs auront 5 minutes pour se rendre a la plaque. Un 2nd coup de sifflet sera donné à 20h50 pour débiter la partie. Il en sera de même pour les autres parties. Un coup de sifflet annoncera la fin de la partie. Les joueurs auront 5 minutes pour se rendre à la plaque. Un 2nd coup de sifflet sera donné pour débiter la partie.

ARTICLE 11:

Le décompte des points par parties se fait d'après le barème suivant :

Une équipe qui gagne à 13 marque.....	6 points
Une équipe qui perd à 12 ou 11 marque	4 points
Une équipe qui perd à 10 ou 9 marque	3 points
Une équipe qui perd à 8,7 ou 6 marque	2 points
Une équipe qui perd à 5,4 ou 3 marque	1 point
Une équipe qui perd à 2,1 ou 0 point.....	0 point

ARTICLE 12 :

Si un club dispose de plus de vingt équipes, seules les vingt premières équipes marqueront des points pour le club.

Au-delà, les joueurs qui n'auront pas été tiré au sort pourront jouer entre eux (ces joueurs ne seront jamais les mêmes à chaque partie dans la mesure du possible).

Dans un club en surnombre, les équipes exemptes jouent les unes contre les autres.

Pour tout joueur supplémentaire, un bonus de **3 pts / joueur / match** sera appliqué. Les points de bonus seront limités à 30 points maximum.

Dans le cas où **une des 2 équipes** présenterait moins de **16 joueurs**, seuls seront comptabilisés les joueurs à partir du **17^{ème} joueur**.

En cas de nombre de joueurs impairs pour le club le plus nombreux, le joueur seul peut choisir parmi les exempts son partenaire pour la partie. Il devra changer de partenaire à chaque partie. Si le joueur fait le choix de rester seul lors de la première partis, ce choix est définitif, il jouera donc seul toute la soirée.

ARTICLE 13 :

Le tirage du 1^{er} tour et le reste de la compétition se fait au tirage au sort intégral.

ARTICLE 14 :

Les matchs de coupe ont lieu le vendredi soir sauf accord entre les deux clubs concernés.

ARTICLE 15 :

Départ d'un joueur en cours de partie : 2 cas possibles :

- **Personne d'astreinte ou motif valable (maladie, etc...) :**

=> le joueur restant finit la partie avec ses 3 palets.

=> 2 joueurs de la même doublette s'en vont en même temps : l'autre doublette gagne 13 au score de la doublette absente lors de l'arrêt de la partie.

- **Personne absente sans motif valable (ébriété, fâchée, etc...) :**

=> le joueur restant finit la partie avec ses 3 palets.

=> le joueur absent ne sera pas remplacé pendant les autres parties.

- Si la personne absente revient, elle reprend sa place à la partie suivante.

- Une partie est considérée comme commencée dès le coup de sifflet. Si une équipe n'est pas rendu dans un délai de cinq minutes, l'équipe adverse marquera 13 / 0.

ARTICLE 16 :

En cas de modification de la date ou du lieu prévu d'un match, les deux clubs doivent prévenir la **C.R.P.L.** au moins 15 jours avant la date fixée par la **C.R.P.L.** ou au moins 15 jours avant la nouvelle date si celle-ci

est prévue avant l'ancienne date. Il est impératif de remplir les feuilles de modification de coupe. Dans la mesure du possible, il est préférable d'avancer la date du match.

ARTICLE 17 :

Tout match reporté devra avoir lieu dans les 15 jours suivant la date prévue par la **C.R.P.L** dans la limite du possible.

ARTICLE 18 :

En cas d'intempérie (neige, verglas, etc....), le match sera reporté à une date ultérieure.

ARTICLE 19 :

Tarif " conseillé " des consommations pour la Coupe Laiton :

- | | |
|---------------------------|---------------------------------|
| - Consommation au verre : | - Consommation à la bouteille : |
| - Vin : 0.6 € | - Bière : 1.20 € |
| - Cidre : 0.6 € | - Jus de fruit : 1.20 € |
| - Bière : 0.6 € | |
| - Jus de fruit : 0.6 € | - Sandwich : 1.50 € |
| - Vin chaud : 0.6 € | |
| - Café : 0.6 € | |

ARTICLE 20 :

La Coupe sera remise au club vainqueur lors de la finale.

ARTICLE 21 :

Les bénéfices de la rencontre seront partagés entre les deux clubs. Un forfait de 3 € par joueur qui se déplace devra être versé au club qui se déplace. (exemple : un club qui se déplace avec 20 joueurs repartira avec 3 € x 20 = 60 €).

ARTICLE 22 :

Tout litige ou réclamation sera examinée par la **C.R.P.L**.

ARTICLE 23 :

Les résultats des matchs doivent être saisi sur le palet.com avant 10H00 le samedi matin.

ARTICLE 24 :

Liste des amendes :

- **Non saisie des résultats avant le samedi 10H : 10€**
- **Forfait d'un match : 2 configurations :**
- **Forfait jusqu'à la veille du match : 100 € (90€ pour le club et 10 € pour la CRPL)**
- **Forfait le jour du match : 200 € (190 € pour le club et 10 € pour la CRPL)**

NOTA : Les membres de la C.R.P.L ne peuvent représenter leur club lors de l'Assemblée Générale.

NOTA :

Le règlement pourra subir toutes modifications susceptibles d'en améliorer la compréhension, la clarté et l'application.

Le présent règlement ne fait pas état :

- Des mesures disciplinaires à l'encontre des joueurs perturbateurs.
- Du règlement administratif.
- Des assurances.
- Des problèmes de mutation de joueurs.

Après expérimentation du nouveau règlement sur la saison 2017/2018, celui-ci a été voté et validé lors de l'assemblée générale du 28 avril 2018.

Le bureau de la C.R.P.L.

COUPE LAITON SAISON 2019 - 2020

LISTE DES CLUBS PARTICIPANTS

CHOLET
NESMY
GESTÉ
JALLAIS
LA CHAPELLE BASSE MER
LA GAUBRETIERE

LA VERRIE
MAZIERES EN MAUGES
BAZOGES EN PAILLERS
ST PIERRE DES ECHAUBROGNES
TALMONT ST HILAIRE
VENANSAULT

1er TOUR

vendredi 29 novembre 2019

Joueurs Points		Joueurs Points	
VENANSAULT	<input type="text"/>	CHOLET	<input type="text"/>
ENTENTE NESMY NIEUL LE DOLENT	<input type="text"/>	MAZIERES EN MAUGES	<input type="text"/>
BAZOGES EN PAILLERS	<input type="text"/>	GESTE	<input type="text"/>
ST PIERRE DES ECHAUBROGNES	<input type="text"/>	TALMONT ST HILAIRE	<input type="text"/>
LA VERRIE	Q	JALLAIS	Q
LA GAUBRETIERE	Q	LA CHAPELLE BASSE MER	Q

Moyenne de joueur par match pour le 1^{er} tour :

2ème TOUR

vendredi 17 janvier 2020

Joueurs Points	Joueurs Points
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Moyenne de joueur par match pour le 2^{ème} tour :

3ème TOUR

vendredi 21 février 2020

Joueurs Points	Joueurs Points
<input type="text"/>	<input type="text"/>
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Moyenne de joueur par match pour le 3^{ème} tour :

FINALE

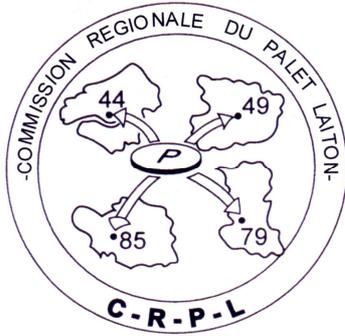
vendredi 3 avril 2020

A TALMONT ST HILAIRE

Joueurs Points	Joueurs Points
<input type="text"/>	<input type="text"/>

Moyenne de joueur par match pour la finale :

VAINQUEUR



PRESENTATION DU CHALLENGE INTER-CLUBS LAITON

18 AVRIL 2020
VENANSAULT

REGLEMENT

Cette dix-huitième édition du Challenge Inter-clubs Laiton est réservée uniquement aux clubs laitons. Seuls les licenciés 2019-2020 sont acceptés.

12 équipes se disputeront la victoire : Bazoges en Paillers, Cholet, Gesté, Jallais, La Chapelle Basse Mer, La Gaubretière, La Verrie, Mazières en Mauges, Nesmy, St Pierre des Echaubrognes, Talmont St Hilaire & Venansault.

Chaque club devra obligatoirement présenter 12 joueurs pour former son équipe (libre choix aux clubs pour la sélection de leurs joueurs). Chaque joueur jouera avec ses 11 partenaires ainsi que contre 11 autres clubs.

Inscription et contrôle des joueurs : **de 8h30 à 9h**

Début du concours : **9 h 00**

Pour un bon déroulement du challenge, il est impératif que tous les clubs soient présents le matin à 9h.

Déroulement du Challenge Inter-Clubs Laiton

Les joueurs auront **2 palets** chacun et les parties se dérouleront en **11 points**.

Le Challenge inter-clubs laiton aura lieu le 13 avril 2019 à LA VERRIE au complexe sportif sur la journée entière. Voici le programme de la journée :

- 9h à 9h25 : Accueil des joueurs, contrôle des inscriptions. Café offert.
- 9h45 : Début de la 1^{ère} partie suivi de la 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et de la 5^{ème} partie.
- 12h30 : Apéritif offert par la CRPL (préparé par le club qui reçoit) suivi du repas sur place
- 14h : Reprise des jeux (6 parties à effectuer l'après-midi)
- 18h : Classement et remises des trophées, suivi du pot de départ et de la brioche.

Il est prévu un total de 11 parties.

Il n'y a pas d'éliminatoire. Tous les joueurs joueront 11 parties.

Il y aura 12 joueurs par club donc 6 équipes. Les équipes seront reformées à chaque tour. C'est à dire, un joueur changera systématiquement de partenaire à chaque partie. Un club rencontrera un autre club à chaque tour. Les résultats de chaque joueur seront comptabilisés.

A l'issue des onze parties, un classement de chaque club sera réalisé pour déterminer le classement final.

Le classement se fait par le cumul des points championnat. Victoire : 5 pts, perdu de 8 à 10 pts : 3 pts ; etc....

Remises des récompenses : le Challenge Inter-clubs étant une compétition de club, seuls les clubs seront récompensés.

CHALLENGE INTER-CLUBS LAITON 2020

VENANSAULT – 18 AVRIL 2020

NOM DU CLUB :

N° DU CLUB :

INSCRIPTIONS DES JOUEURS

N° Joueur	NOM	Prénom	N° licence
1			
2			
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10			
11			
12			

Responsable

TARIFS

Accompagnateurs (12 € le buffet par personne)	Nombre :	
TOTAL :		

LISTING DES CONCOURS LAITON SAISON 2019-2020							
Club	Date	Horaire	équipe	palet	salle	Renseignements	Préinscriptions
BAZOGES EN PAILLERS	samedi 5 octobre 2019	13H30 DEBUT DES INSCRIPTIONS	TRIPLETTE 2 PALETS	LAITON	SALLE DU MOTTAIS RUE DES MAUGES	COSSON DAVID 06 87 22 91 41	NON
VENANSAULT	samedi 19 octobre 2019	14H DEBUT DES INSCRIPTIONS	DOUBLETTE 3 PALETS	LAITON	SALLE DE SPORT ALLEE DU SABLEAU	CHENEAU LAURENT 06 21 03 50 94 METAY FREDDY 06 47 52 35 79	NON
LA VERRIE	samedi 26 octobre 2019	13H30 DEBUT DES INSCRIPTIONS 14H30 DEBUT DU CONCOURS	TRIPLETTE 2 PALETS	LAITON	SALLES DES NOUES COMPLEXE SPORTIF	VIGNERON GUILLAUME 06 12 32 06 23 HERAULT FRANCOIS 06 87 22 26 40 www.le-petit-palet-verriais.fr	NON
TALMONT SAINT HILAIRE	vendredi 15 novembre 2019	20H DEBUT DES INSCRIPTIONS	DOUBLETTE 2 PALETS	LAITON	SALLE LOUIS CHAIGNE COTE CHATEAU	GAZEAU LAURENT 06 76 75 96 24	NON
SAINTE PIERRE DES ECHAUBROGNES	samedi 16 novembre 2019	14H DEBUT DES INSCRIPTIONS	TRIPLETTE 2 PALETS	LAITON	SALLE DE SPORTS	CHARGE DENIS 06 62 96 08 49	NON
NESMY	vendredi 6 décembre 2019	19H DEBUT DES INSCRIPTIONS	DOUBLETTE 2 PALETS	LAITON	SALLE DU FOYER LABORIT PLACE DU JUMELAGE	MERCIER THIERRY 07 84 39 91 42	NON
CHOLET	samedi 14 décembre 2019	14H DEBUT DES INSCRIPTIONS	DOUBLETTE 3 PALETS	LAITON	SALLE DU CARTERON 21, RUE DU CARTERON	MERLET RAPHAEL 06 08 41 88 45 MACE Chrystelle 06 99 58 15 85	NON
LA GAUBRETIERE	samedi 11 janvier 2020	14H DEBUT DES INSCRIPTIONS	DOUBLETTE 2 PALETS	LAITON	Complexe Sportif RUE DU STADE	BERTHONNEAU JEREMY 06 18 73 90 24 LAINDREAU ANTHONY 06 28 18 75 70	NON
LA CHAPELLE BASSE MER	samedi 25 janvier 2020	14H DEBUT DES INSCRIPTIONS	DOUBLETTE 2 PALETS	LAITON	SALLE CLAUDE HIVERT RUE DES ACACIAS	ROUZIOU ERWANN 06 46 72 82 68 OGER JEAN-PHILIPPE 06 77 07 61 49	NON
GESTE	samedi 1 février 2020	13H30 DEBUT DES INSCRIPTIONS	DOUBLETTE 2 PALETS	LAITON	COMPLEXE SPORTIF	MARSAULT ERWANN 06 09 38 62 16 JOBARD Pascal 06 13 29 64 24	NON
JALLAIS	samedi 7 mars 2020	14H DEBUT DES INSCRIPTIONS	DOUBLETTE 2 PALETS	LAITON	COMPLEXE SPORTIF DU PRIEURE BOULEVARD CATHELINEAU	AUGEREAU CHRISTOPHE 06 60 15 80 02 paletclubjallaisien@gmail.com	NON
MAZIERES EN MAUGES	samedi 14 mars 2020	14H DEBUT DES INSCRIPTIONS	DOUBLETTE 2 PALETS	LAITON	SALLE DE SPORT	GUIBERT DOMINIQUE 06 04 48 30 88	NON

CLASSEMENT TOP 16

Pour la saison 2019-2020, le classement TOP 16 est reconduit. Ce classement est destiné à promouvoir les concours des clubs laiton et les manifestations organisées par le C.R.S.M.R.

Le classement TOP 16 de la saison précédente est le suivant :

- 1^{er} : SECHER Cédric du club de JALLAIS avec 200 Pts**
- 2^{ème} : HERAULT François du club de la VERRIE avec 150 Pts**
- 3^{ème} : PLAIRE Nathan du club de VENANSAULT avec 135 pts**
- 4^{ème} : MARY Kevin du club de la VERRIE avec 130 pts**

A chaque concours, des points seront attribués à chaque joueur en fonction de leur classement.

<u>BAREME</u> :	Pour les vainqueurs du concours :	30 pts chacun
	Pour les finalistes du concours :	20 pts chacun
	Pour les $\frac{1}{2}$ finalistes du concours :	15 pts par joueur
	Pour les $\frac{1}{4}$ de finalistes du concours :	10 pts par joueur
	Pour les 1/8 de finalistes du concours :	5 pts par joueur

Ce classement est uniquement **réservé aux licenciés laiton et fonte**. Au cas où des joueurs non-licenciés parviendraient aux 1/8 de finale et plus, ces points ne seraient pas attribués.

En fin de saison le total des points sera fait pour chaque joueur. Des trophées seront remis aux trois premiers ainsi que des récompenses aux 16 premiers. En cas d'égalité lors du classement final, le départage se fera d'abord par le nombre de victoires en concours et ensuite au nombre de classement dans les concours.

LISTE DES 13 COMPETITIONS TOP 16

COUPE DE FRANCE - MAZIERE EN MAUGE 2019
CONCOURS DE CHOLET
CONCOURS DE BAZOGES EN PAILLERS
CONCOURS DE TALMONT ST HILAIRE
CONCOURS DE VENANSAULT
CONCOURS DE ST PIERRE DES ECHAUBROGNES
CONCOURS DE LA CHAPELLE BASSE MER
CONCOURS DE NESMY
CONCOURS DE MAZIERES EN MAUGES
CONCOURS DE LA GAUBRETIERE
CONCOURS DE GESTE
CONCOURS DE JALLAIS
CONCOURS DE LA VERRIE

Chaque club devra remplir le tableau (page suivante) à la fin de leur concours et envoyer ce classement dans les 8 jours qui suivent le concours par courrier ou par e-mail à :

BARTEAU Sandie
15 chemin du petit pas
49270 SAINT LAURENT DES AUTELS
secretairecrpl@cdsmr85.com

ATTENTION : De façon à pouvoir remplir le tableau à la fin du concours, les clubs devront bien prendre les noms et prénoms de chaque joueur, le nom du club et demander à chaque joueur, s'ils sont licenciés. Vous pouvez vous servir de l'exemple ci-joint pour l'inscription des équipes lors de votre concours. (Faire des photocopies).

CONCOURS DE PALETS**1er JOUEUR**

NOM : _____ PRENOM : _____

CLUB OU LOCALITE : _____ Cochez ci vous êtes licencié **2ème JOUEUR**

NOM : _____ PRENOM : _____

CLUB OU LOCALITE : _____ Cochez ci vous êtes licencié **CONCOURS DE PALETS****1er JOUEUR**

NOM : _____ PRENOM : _____

CLUB OU LOCALITE : _____ Cochez ci vous êtes licencié **2ème JOUEUR**

NOM : _____ PRENOM : _____

CLUB OU LOCALITE : _____ Cochez ci vous êtes licencié **CONCOURS DE PALETS****1er JOUEUR**

NOM : _____ PRENOM : _____

CLUB OU LOCALITE : _____ Cochez ci vous êtes licencié **2ème JOUEUR**

NOM : _____ PRENOM : _____

CLUB OU LOCALITE : _____ Cochez ci vous êtes licencié **CONCOURS DE PALETS****1er JOUEUR**

NOM : _____ PRENOM : _____

CLUB OU LOCALITE : _____ Cochez ci vous êtes licencié **2ème JOUEUR**

NOM : _____ PRENOM : _____

CLUB OU LOCALITE : _____ Cochez ci vous êtes licencié

CLASSEMENT CONCOURS LAITON POUR CLASSEMENT TOP 16

CE CLASSEMENT TOP 16 EST A FAIRE PARVENIR A: Sandie BARTEAU, 15 Chemin du Petit Pas 49270 Orée d'Anjou ou par mail à secretairecrpl@cldsm85.com

CONCOURS DU CLUB DE :

DATE DU CONCOURS :

Nom du responsable classement et sa fonction au sein du club :

Clas	JOUEUR 1		LICENCE OU NON	JOUEUR 2		LICENCE OU NON	JOUEUR 3		LICENCE OU NON	ATTRIBUTION DES POINTS
	NOM - Prénom	NOM DU CLUB		NOM - Prénom	NOM DU CLUB		NOM - Prénom	NOM DU CLUB		
1										30 pts
2										20 pts
3										15 pts
4										15 pts
5										10 pts
6										10 pts
7										10 pts
8										10 pts
9										5 pts
10										5 pts
11										5 pts
12										5 pts
13										5 pts
14										5 pts
15										5 pts
16										5 pts



COMMISSION REGIONALE PALET LAITON

DEMANDE DE CHANGEMENT DE DATE / LIEU (1) DE CHAMPIONNAT / COUPE (1)

DATE DE LA DEMANDE :

POUR LE MATCH DE CHAMPIONNAT / COUPE (1)

MONSIEUR RESPONSABLE DU CLUB

DE DEMANDE A CHANGER

LA DATE / LE LIEU(1) DU MATCH PREVU LE CONTRE LE

CLUB DE, CE MATCH ETANT

INVERSE, AVANCE OU REPORTE (1) A LA DATE DU

CLUB DEMANDEUR :

NOM, PRENOM ET SIGNATURE DU RESPONSABLE :

.....

CLUB ADVERSE :

NOM, PRENOM ET SIGNATURE DU RESPONSABLE :

.....

NOTA :

Ce document doit être impérativement rempli et envoyé au secrétaire de la C.R.P.L., 3 semaines avant la date prévue.

Aucun report de match ne sera accepté après la dernière journée de championnat sauf cas de force majeure.

La confirmation doit être renvoyée par la C.R.P.L. aux deux clubs pour que la demande soit validée.

(1) : rayer la (les) mention(s) inutile(s)

Comment saisir les scores du match le vendredi soir ?

le-palet.com

Sport en Milieu Rural

Les règles du jeu | Pratiquer le palet | Evènements | La boutique | Liens | Certificat Médical | Nous contacter

Compétitions

Championnats | Coupes | Coupes de France | Individuels | Palmarès | Concours | Autres

Le Palet

MAZIERES EN MAUGES

COMPLEXE SPORTIF - 9H

Inscriptions Coupe de France Laiton 2019
21 Janvier 2019

COUPE DE

Découvrir les autres actualités

Cliquer ici

Saisir mes résultats

Parcourir le calendrier

Trouver un club

Découvrir nos sports

Palet Fonte sur plaque Plomb

Palet Laiton sur plaque Plomb

Palet Fonte sur planche en bois

le-palet.com

Sport en Milieu Rural

Les règles du jeu | Pratiquer le palet | Evènements | La boutique | Liens | Certificat Médical | Nous contacter

Compétitions

Championnats | Coupes | Coupes de France | Individuels | Palmarès | Concours | Autres

Saisie de vos résultats

La saisie des scores n'est possible qu'entre le vendredi 22h00 et le samedi 10h00

Identification

Votre club

N°adhérent

Ex : F44589

Selectionner le club qui reçoit puis entrer l'identifiant Gestaffil à droite puis cliquer sur le bouton bleu "Valider" qui apparaîtra

-- choisissez votre club --

-- choisissez votre club --

Division 1 (Palet Laiton sur Plaque de plomb)

LA CHAPELLE BASSE MER

Compétitions

Championnats ▾

Coupes ▾

Coupes de France ▾

Individuels ▾

Palmarès

Concours ▾

Autres ▾

Saisie de vos résultats

La saisie des scores n'est possible qu'entre le vendredi 22h00 et le samedi 10h00

Journée

08 juil. 19

Compétition

Championnat Régional Laiton

Vous

LA CHAPELLE BASSE MER

Visiteur

JALLAIS

Mette le nombre de joueurs (en championnat) ou le nombre d'équipe (en coupe, si impair, arrondir au dessus)

Score Domicile

Mettre les scores

Score Visiteurs

Nombre de joueurs à Domicile

Nombre de joueurs Visiteurs

Bonus Eq.1

Cocher le point bonus correspondant

Bonus Eq.2

En coupe, par exemple si vous avez 23 joueurs, il faut mettre 12 équipes.

Puis cliquer sur "Valider"

Identifiants des clubs CRPL

Identifiants	Clubs
F44005	La Chapelle Basse Mer
F49033	Gesté
F49034	Jallais
F49030	Asptt Cholet
F49035	Mazières en Mauges
F85035	La Gaubretière
F85195	Bazoges en Pailers
F85036	La Verrie
F85010	Talmont st hilaire
F85087	Nesmy
F85079	Nieul le Dolent
F85176	Venansault
F79103	St Pierre des Echaubrognes

DATES IMPORTANTES

SIGNATURE DES LICENCES SAISON 2017-2018
LE 21 SEPTEMBRE 2019 A TALMONT St HILAIRE A 10H
ET A LA GAUBRETIERE A 10H

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL FONTE
LE 9 NOVEMBRE 2019 A LA MEILLERAIE-TILLAY (85)

COUPE LAITON
1er TOUR : 29 NOVEMBRE 2019

COUPE LAITON ET CHALLENGE LAITON
2ème TOUR : 17 JANVIER 2020

REUNION DE MI-SAISON DE LA CRPL
15 FEVRIER 2020 A LA ROCHE SUR YON

COUPE LAITON ET CHALLENGE LAITON
3ème TOUR : 21 FEVRIER 2020

COUPE LAITON ET CHALLENGE LAITON
FINALE : 3 AVRIL 2020 A TALMONT SAINT HILAIRE

18ème CHALLENGE INTER-CLUBS LAITON
LE 18 AVRIL 2020 A VENANSAULT

ASSEMBLEE GENERALE DE LA C.R.P.L
LE 24 AVRIL 2020 A LA ROCHE SUR YON

COUPE DE FRANCE FONTE
LE 2 MAI 2020 A LA MEILLERAIE-TILLAY (85)

SAISON 2020-2021 : INDIVIDUEL LAITON – 07/11/2020 – NESMY
COUPE DE FRANCE LAITON – 24/04/2021 – LA GAUBRETIERE